



Les constructions sociales de la sexualité

Author(s): Michel Bozon and Henri Leridon

Reviewed work(s):

Source: *Population (French Edition)*, 48e Année, No. 5, Sexualité et sciences sociales: Les apports d'une enquête (Sep. - Oct., 1993), pp. 1173-1195

Published by: [Institut National d'Études Démographiques](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/1534174>

Accessed: 15/10/2012 03:17

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at

<http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



Institut National d'Études Démographiques is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Population (French Edition)*.

<http://www.jstor.org>

LES CONSTRUCTIONS SOCIALES DE LA SEXUALITÉ

Michel BOZON et Henri LERIDON

Analyser la sexualité comme une activité sociale ne va pas de soi. Le discours des sciences sociales n'est généralement pas considéré comme le plus adéquat pour l'analyse de la sexualité ; celui de disciplines à visée clinique, travaillant sur l'individu, comme la psychologie clinique ou la sexologie, paraît plus autorisé. Dans le cas de la psychologie clinique, des individus parlent de leur vie sexuelle et d'autres aspects de leur vie à un thérapeute, dans un tête-à-tête dont l'initiative revient au patient, et qui n'a pas de visée de recherche. Quant à la sexologie, elle n'a pas pour objectif de faire parler les individus sur eux-mêmes : discipline à ambition médicale, elle se veut avant tout art ou technique du bon fonctionnement sexuel (Béjin, 1990, pp. 57-100), plus que science de la sexualité. A ces disciplines qui traitent de la sexualité, il faut ajouter bien évidemment la médecine, donneuse de conseils et pourvoyeuse de services, sur la contraception, la procréation assistée, ou les maladies sexuellement transmissibles (y compris le Sida). Face à ces disciplines à visée pratique, les sciences sociales de la sexualité forment un champ scientifique relativement peu structuré, très perméable aux représentations, aux sollicitations et aux débats issus du monde social.

Biologie, psychanalyse et sexualité humaine

La faiblesse des sciences sociales sur ce thème a des causes qui tiennent à l'histoire des sciences et à la manière dont la sociologie durkheimienne, la « statistique morale » et la démographie ont défini leur objet au XIX^e siècle. Parce qu'elles étaient à la recherche de réalités objectivables, les sciences sociales naissantes ont d'emblée restreint leur domaine aux phénomènes que l'institution statistique enregistrait ou aux règles que le droit fixait : en somme, elles ne s'intéressaient aux comportements que dans la mesure où ils étaient déjà objectivés par les institutions (Héran, 1984 ; Dayan-Herzbrun, 1991). La sexualité n'a donc été tout d'abord approchée que par ses « résultats » et ses traductions institutionnelles : fécondité, mariage, conceptions prénuptiales, organisation de la famille etc. La tâche de produire des discours vrais sur la sexualité (le mot apparaît vers 1860) a été prise en charge par la biologie et la médecine ; elles ont

pris le relais de l'institution religieuse, qui, traditionnellement, depuis le Moyen Age, s'efforçait de dire, et de faire dire, la vérité sur la sexualité. Michel Foucault indique ainsi que «le Moyen Age avait organisé autour du thème de la chair et de la pratique de la pénitence un discours assez fortement unitaire» (Foucault, 1976, p. 46). Mais au XIX^e siècle, «le lien solide qui attachait l'une à l'autre la théologie morale de la concupiscence et l'obligation de l'aveu (le discours théorique sur le sexe et sa formulation en première personne)... a été sinon rompu, du moins détendu et diversifié» (Foucault, 1976, p. 47). Malgré leur apparence plus descriptive, les discours de la médecine, de la biologie et de la sexologie naissante ne cessent pas d'être extrêmement normatifs. Des définitions des grandes perversions sont données (Krafft-Ebing, 1886). Tandis que l'Église modère son intervention dans la sexualité conjugale, la médecine fait son entrée dans ce domaine, en recommandant instamment la modération aux époux (Corbin, 1984). Médecins et éducateurs laïques se déchaînent contre la masturbation (Guerrand, 1984).

L'apparition de la psychanalyse au début du XX^e siècle prolonge ce mouvement de médicalisation de la sexualité. Le succès de la théorie de Freud et sa large vulgarisation tout au long du siècle renforcent l'idée que l'activité sexuelle serait l'expression d'une pulsion puissante d'origine biologique, que l'individu chercherait dans tous les cas à satisfaire, directement ou indirectement. Les seules limites de l'activité sexuelle seraient les contraintes, essentiellement extérieures, que lui impose la société. Si les motions sexuelles spontanées subissent une répression, c'est parce que, dans l'enfance, «s'édifient les forces psychiques qui se dresseront plus tard comme des obstacles sur la voie de la pulsion sexuelle et qui, telles des digues, resserreront son cours» (Freud, 1905, p. 99). Ces forces canalisantes résident moins dans l'action de l'État ou le contexte de la culture, que dans l'inculcation familiale. Alors que la sexualité infantile telle que la décrit Freud (dans le second des *Trois essais sur la théorie sexuelle*) apparaît comme polymorphe et foisonnante, la canalisation des pulsions va conduire l'immense majorité des individus adultes à se limiter en définitive à une sexualité génitale, avec un partenaire de l'autre sexe. Dans cette image post-romantique de l'affrontement entre individu et société, transposée au domaine de la sexualité, celle-ci est donc considérée comme une forme d'instinct. De l'accent mis sur la base biologique et pulsionnelle de l'activité sexuelle a découlé l'affirmation «humaniste» que l'expérience humaine dans ce domaine était universelle, les variations ne concernant que les mécanismes de la répression. Cette affirmation a eu un grand retentissement à l'époque où elle a été produite. Mais elle a pour effet majeur de «désocialiser» en grande partie l'activité sexuelle, et de faire passer pour secondaire le rôle central de la construction sociale et culturelle, sans laquelle aucun désir ne pourrait pourtant apparaître et s'exprimer (Foucault, 1984, p. 10 ; voir plus loin la partie sur l'anthropologie).

Selon les sociologues américains Gagnon et Simon (1973), si la théorie freudienne a été un événement culturel, elle n'a pas été une étape aussi

marquante de la recherche scientifique sur la sexualité. Il a fallu relativiser le « biologisme » freudien pour que des sciences sociales de la sexualité apparaissent.

« What we conventionally describe as sexual behavior is rooted in biological capacities and processes, but no more than other forms of behavior. Admitting the existence of a biological substrate for sex in no way allows a greater degree of biological determinism than is true of other areas of corresponding intersection. » (Gagnon and Simon, 1973, p. 15)⁽¹⁾

Un exemple qu'on peut prendre dans un domaine autre que la sexualité renforce cette constatation : le fait qu'il existe un besoin de se nourrir (bien plus pressant à maints égards que la « pulsion » sexuelle) n'entraîne pas que les habitudes alimentaires des individus puissent être correctement décrites comme « expression » d'une pulsion universelle. Contre Freud, Gagnon et Simon sont amenés à insister également sur l'extrême variabilité des biographies et des modes d'apprentissage sexuels :

« A major flaw in the psychoanalytic tradition is that psychosexual development, while a universal component in the human experience, certainly does not occur with universal modalities. Even ignoring the striking forms of cross-cultural variability, we can observe striking differences within our own population, differences that appear to require not a unitary description of psychosexual development but descriptions of different developmental processes characterizing different segments of the population. » (Gagnon and Simon, *op. cit.*, p. 17)⁽²⁾

Enfin, une étude de la sexualité ne saurait se limiter à analyser ce que font les corps ; les acteurs attachent des significations, non univoques, à leurs pratiques et ces significations font partie intégrante de leurs comportements.

« Rarely do we turn from a consideration of the organs themselves to the sources of the meanings that are attached to them, the ways in which the physical activities of sex are learned, and the ways in which these activities are integrated into larger social scripts and social arrangements where meaning and sexual behavior come together to create sexual conduct. » (Gagnon and Simon, *op. cit.*, p. 5)⁽³⁾

Comment une conscience des fondements sociaux de la sexualité humaine a-t-elle émergé malgré tout ? Cette apparition est d'abord conditionnée par un postulat traditionnel des sciences sociales, que souligne Sonia

(1) « Ce que nous appelons habituellement le comportement sexuel trouve assurément son origine dans des aptitudes et des processus biologiques, mais au même titre que bien d'autres formes de comportement. Admettre l'existence d'un substrat biologique de la sexualité n'implique absolument pas un déterminisme biologique plus fort que dans d'autres domaines où existe ce recoupement. » (traduit par M.B.)

(2) « Une des faiblesses majeures de la tradition psychanalytique provient du fait que le procès de développement psychosexuel, bien qu'il soit une composante universelle de l'expérience humaine, ne s'effectue assurément pas selon des modalités universelles. Même en ne tenant pas compte des formes extrêmes de diversité des cultures, on observe des différences marquées à l'intérieur de notre propre société, différences qui requièrent non une description unitaire, mais les descriptions de différents procès de développement caractérisant différentes fractions de la population. » (traduit par M.B.)

(3) « On ne passe pas fréquemment d'une étude des parties du corps aux sources des significations qui leur sont attribuées, aux façons dont la sexualité comme activité physique est apprise, aux manières dont les pratiques sexuelles s'intègrent plus largement dans des « scripts » sociaux et des arrangements sociaux, où significations et comportement sexuel s'unissent pour former la conduite sexuelle. » (traduit par M.B.)

Dayan-Herzbrun (1991) : le postulat qu'il n'existe pas de nature humaine, ou plutôt que tout comportement humain doit être analysé comme une production sociale. Cette posture antinaturaliste classique peut se renouveler aux travaux d'une discipline récente comme l'éthologie (*La recherche en éthologie*, 1979 ; Stoddart, 1989) dont les représentants sont tous amenés à souligner, en matière de sexualité, la relative indépendance des comportements humains à l'égard de la biologie. Par exemple, la sexualité humaine n'est guère gouvernée par les odeurs, alors que l'odorat occupe une place centrale dans la sexualité des animaux, que ce soit pour la recherche d'un partenaire, le déclenchement des chaleurs, l'accouplement ou même la gestation. Plus fondamentalement, l'activité sexuelle dans l'espèce humaine n'est pas limitée aux périodes où la femelle est fécondable, à l'œstrus. Le généticien André Langaney indique :

« L'homme [est] capable d'un grand nombre de répertoires de comportements sexuels, différents selon les populations. Alors qu'une espèce animale autre se caractérise habituellement par un type fixe de structure sociale et un répertoire stéréotypé de comportements, l'espèce humaine semble libérée des contraintes biologiques qui causent cette uniformité. » (Langaney *et al.*, 1989, p. 1006)

La non-uniformité du comportement sexuel humain est une de ses caractéristiques principales, comme l'avait déjà pressenti Diderot au XVIII^e siècle, quand il écrivait son *Supplément au voyage de Bougainville*.

Sexualité et anthropologie

La description et l'interprétation de la diversité des comportements sexuels humains a été entreprise de manière parallèle dans divers types de travaux : recherches ethnographiques, travaux historiques sur la sexualité du passé, enquêtes quantitatives sur les comportements sexuels. Certaines écoles anthropologiques (comme l'anthropologie structurale par exemple) n'ont appréhendé de la sexualité que les aspects institutionnels : le lien qu'elle entretient, dans les sociétés étudiées, avec l'organisation sociale de la parenté ou des classes d'âge, le rôle qu'elle joue dans les rituels ou dans les mythes. Dans une perspective évolutionniste, certains considèrent que la perte de l'œstrus par la femelle humaine a pour conséquence un accroissement de la concurrence sexuelle entre mâles, dont découle la nécessité d'un contrôle social plus strict de l'activité sexuelle, par la prohibition de l'inceste (Godelier, 1989) et des règles de mariage prescriptives. Mais nombreux sont les travaux ethnographiques qui, dans le souci d'envisager la totalité d'une culture, ont donné un rôle important à la description de l'activité sexuelle des individus.

Ainsi dans l'ouvrage classique de Bronislaw Malinowski, *La vie sexuelle des sauvages du Nord-ouest de la Mélanésie*, paru en 1929, l'auteur annonce d'emblée qu'il définit la sexualité dans un sens large :

« Pas plus que pour nous, la sexualité n'est, pour l'habitant primitif des îles du Pacifique, une simple affaire physiologique : elle implique l'amour et les démarches amoureuses ; elle devient le noyau d'institutions aussi vénérables que le mariage ou la famille ; elle inspire l'art et constitue la

source de ses incantations et magies. Elle domine, en fait, presque tous les aspects de la culture.» (Malinowski, *op. cit.* p. 11)

Il prend soin de préciser que les aspects «matériels» de la sexualité ne seront pas éludés :

«Se dérober à l'étude de la base purement matérielle de l'amour, c'est faire œuvre anti-scientifique qui ne peut conduire qu'à des résultats faux. C'est commettre le péché inexcusable de fuite devant la réalité.» (Malinowski, *op. cit.* p. 12)

Et, de fait, l'ouvrage de Malinowski donne un tableau d'un relief rarement atteint, combinant la description de l'approche amoureuse, de l'attraction érotique, des pratiques sexuelles (pré-conjugales, conjugales et extra-conjugales), des sentiments éprouvés, de la morale sexuelle, de la magie de l'amour, et des représentations de la sexualité qui s'expriment dans les mythes et les légendes. Il met en évidence par exemple l'existence d'une importante liberté sexuelle pré-conjugale, chez les hommes comme chez les femmes, liée à l'institution des maisons de célibataires. Il fait apparaître, en étudiant les théories, rites et pratiques des indigènes trobriandais concernant la reproduction, que la notion de «paternité biologique» ou d'intervention du père dans la procréation n'existe pas dans cette culture. Le sperme n'est pas censé détenir un pouvoir fécondant. Chez Malinowski comme chez Margaret Mead à peu près à la même époque (*Mœurs et sexualité en Océanie*, 1935) il s'agit avant tout d'expliquer comment s'opère, dans chaque société, le développement sexuel des individus, de l'enfance à l'activité sexuelle adulte. Ce faisant, ces auteurs sont amenés à mettre davantage l'accent sur la sexualité adolescente et les apprentissages sociaux qu'elle implique que sur la sexualité infantile, à laquelle Freud accorde au contraire une importance primordiale.

Le choix de Freud est cohérent avec sa représentation pulsionnelle de la sexualité, qui le conduit à envisager les comportements adolescents et adultes comme la répétition de situations vécues ou ébauchées dans la sexualité infantile. Deux critiques peuvent être adressées à ce primat de la sexualité infantile. Tout d'abord, celle-ci apparaît avant tout comme une reconstruction adulte, au sens où sont ré-interprétés comme sexuels des éléments ou des comportements sans doute générateurs de plaisir, mais qui pouvaient ne pas avoir de signification sexuelle quand ils ont été vécus, parce qu'ils n'avaient pas été construits comme tels. En second lieu, l'insistance sur la sexualité infantile conduit à minorer, dans la formation de la personnalité sexuelle de l'individu, le rôle du passage à la sexualité active *avec partenaire*, qui s'effectue à l'adolescence.

L'historicité des comportements sexuels

Les sociétés du passé dont les historiens tentent de reconstituer les modes de vie et les façons de penser sont bien plus difficiles à approcher que les sociétés lointaines des ethnographes. Les historiens ne peuvent céder à l'illusion «d'observer»

des comportements sexuels ; science d'érudition, l'histoire doit généralement se rabattre sur les représentations et les discours tenus, qui fournissent d'ailleurs un matériau très riche. Dans le domaine de la sexualité, les historiens nous apprennent d'abord l'historicité des attitudes, des émotions, et des catégories de classement ; ensuite l'impossibilité d'analyser la sexualité et les sentiments sans tenir compte des rapports de sexe et de classe, ni des instances de contrôle social. Rapports sociaux et contrôle social ne sont pas à la périphérie du sexuel, mais au cœur même des pratiques et de leur signification.

Soit l'homosexualité en Grèce antique (Foucault, 1984 ; Maurice Sartre, 1991). Il est inadéquat, pour évoquer l'amour entre hommes ou entre femmes dans l'Antiquité, d'utiliser le terme contemporain d'« homosexualité », qui apparaît seulement vers 1870 (Foucault, 1976, p. 59), pour désigner une « espèce », définie par « une certaine qualité de la sensibilité sexuelle » et un goût *exclusif* pour les individus de même sexe. Le goût d'hommes mûrs, généralement mariés, pour les garçons apparaissait comme une des formes normales du désir et ne créait pas une catégorie d'individus à part. L'essentiel en Grèce antique, dans l'amour entre hommes, était que les rôles passif et actif fussent clairement distingués (ils étaient d'ailleurs nommés : « éromène » et « éraste »). La pédérastie grecque a un caractère initiatique et implique qu'un écart d'âge et de condition sépare l'éraste, citoyen adulte, et l'éromène, esclave ou garçon imberbe. L'amour entre hommes n'est pas une fraternité entre égaux. D'ailleurs, le goût pour les garçons n'était plus toléré, en cas de relations qui perdurent alors même que l'amant passif a cessé d'être imberbe. De même, il était impensable que l'esclave soit le partenaire « actif ». Une condamnation morale pour inversion (à la fois sexuelle et sociale) était alors portée. Paul Veyne (1984) décrit des phénomènes similaires à Rome.

L'apparition d'une nouvelle éthique sexuelle restrictive est un événement majeur de l'histoire de la sexualité en Occident. Elle n'est pas le seul fait des chrétiens. Les stoïciens à Rome, vers le premier et le deuxième siècle après J.C., recommandent aussi la modération et la continence. L'identification durable de la nouvelle éthique sexuelle au christianisme est liée au fait que ce dernier donne une justification religieuse aux changements de comportements demandés ; par ailleurs, l'Église assure un encadrement et un contrôle social strict. Les historiens ont étudié les étapes de cette évolution et les formes de sa diffusion (Flandrin, 1981 ; Le Goff, 1984 ; Ariès, 1991). D'un appel à la virginité et à la continence, fondé sur la valorisation du corps humain, avec Saint Paul, on passe au Moyen Age à une diabolisation de la chair et du corps, assimilé à un lieu de débauche. C'est sur le mariage que la nouvelle éthique sexuelle aura le plus de conséquences. Pour l'Église, au Moyen Age et au-delà, le mariage ne peut pas ne pas être marqué par le péché et la concupiscence qui accompagnent nécessairement l'acte sexuel. Pour éviter que la sexualité conjugale ne se transforme en fornication, l'Église mènera un long combat pour la contrôler

et lui imposer des règles, notamment à travers la confession (voir Noonan, 1965)⁽⁴⁾.

Quand les historiens s'intéressent plus précisément aux pratiques sexuelles, les choses se compliquent car les études sont très tributaires de leurs sources. L'étude de Rossiaud (1984) sur la prostitution et le viol dans les villes au XV^e siècle s'appuie sur des sources judiciaires. Un nombre annuel de viols à Dijon est donné. La description d'un viol typique peut être faite : un groupe de jeunes compagnons ou immigrants célibataires agresse une femme isolée, servante, veuve ou journalière. « L'ordre conjugal » n'est pas menacé. La sévérité à l'égard des auteurs de violence s'accroît avec la Contre-Réforme. Mais il est bien difficile de dire si la violence sexuelle décroît vraiment. L'étude de Rey sur les sodomites à Paris au XVIII^e siècle (1982), menée d'après des rapports de police, montre un changement dans la manière dont ceux qui aiment les garçons se désignent et sont désignés. Peu à peu, ils se mettent à apparaître comme une minorité, une société secrète composée d'individus partageant un même goût. Mais l'importance de ce « goût » et les pratiques des sodomites restent difficiles à connaître. Des travaux contemporains sur l'homosexualité, antérieurs à l'épidémie de Sida, montrent aussi que les homosexuels, dans certains contextes, s'organisent en communauté : des manifestations et des comportements spécifiques peuvent alors être relevés (Pollak, 1984). Les historiens de la sexualité, quant à eux, font un travail d'archéologues ; disposant de vestiges très épars, il ne leur est pas toujours facile de reconstituer le sens d'une évolution.

Les enquêtes quantitatives sur la sexualité

Quand l'intérêt se déplace du passé vers l'époque contemporaine, et des sociétés simples et lointaines vers nos sociétés complexes, il devient possible d'envisager un nouveau mode d'observation de la réalité sociale. Par les grandes enquêtes quantitatives, on peut organiser un recueil direct et raisonné d'archives sur les comportements du temps présent. De ce grand effort d'objectivation et de quantification des comportements sociaux, la sexualité n'a pas été exclue. Mais comme le montre Alain Giami, dans un article de *Sciences Sociales et Santé* (1991), et comme le souligne aussi John Gagnon (1988), les investigations quantitatives ont, dans le domaine de la sexualité, un caractère beaucoup plus discontinu et beaucoup moins cumulatif que dans d'autres domaines. Ainsi, les résultats de la grande enquête d'Alfred Kinsey, effectuée aux États-Unis à la fin des années 1940, ne peuvent être comparés à ceux de Pierre Simon, dont l'enquête a eu lieu en France en 1970 ou à ceux de l'enquête ACSF (Analyse des Comportements Sexuels en France), effectuée en 1991-1992. On souligne à juste titre des différences méthodologiques, notamment dans les modes de constitution des échantillons.

⁽⁴⁾ Le discours n'a guère changé depuis, et l'Église continue de valoriser la continence sexuelle tant en dehors qu'au sein du mariage, et d'insister sur le fait que la relation sexuelle – qui n'est donc licite qu'entre époux – doit toujours être ouverte à la procréation.

Mais les difficultés de comparaison entre ces recherches tiennent avant tout, souligne Giami, « à la contingence de leurs problématiques », à la différence des contextes et des demandes sociales qui produisent des définitions différentes du comportement sexuel. Soit l'étude de Kinsey. Le contexte dans lequel elle est menée se caractérise par un contraste entre une atmosphère de rigidité morale officielle, et une grande diversité « souterraine » des pratiques sexuelles, que l'enquête veut mettre au jour. Les pratiques sexuelles prises en compte sont celles qui ont « conduit à l'orgasme ». Les analyses de Kinsey sont strictement centrées sur les actes et la satisfaction ressentie. La masturbation est envisagée à l'égal du coït hétérosexuel. Mais sont absents les sentiments éprouvés, la procréation et la contraception (Giami, 1991, p. 38). Vingt ans plus tard, l'enquête Simon, qui s'inscrit au contraire dans un mouvement de libération des mœurs, porte son regard sur la « sexualité contraceptée » ; l'intérêt de Simon est focalisé sur le coït hétérosexuel, effectué dans un cadre conjugal. La sexualité n'est pas limitée aux actes et la comptabilité des orgasmes passe au second plan, mais les partenaires autres que le conjoint (de sexe opposé) ne sont pratiquement pas envisagés. Quant à l'enquête ACSF, à laquelle les articles de ce volume se réfèrent principalement, elle est marquée par l'apparition de l'épidémie de Sida ; dans ce contexte de sexualité à risque, les facteurs qui entravent ou favorisent la prévention sont au centre de l'investigation (voir l'article de Nathalie Bajos et Alfred Spira, et celui d'Alain Giami, dans ce même numéro, ainsi que la note de présentation technique). Une attention particulière est portée aux partenaires, conjoint ou non.

Si les « paradigmes » changent d'une grande enquête à l'autre, c'est d'abord en raison de la rareté relative de ces investigations à grande échelle. Il s'est écoulé ainsi plus de 20 ans entre l'enquête Simon et l'enquête ACSF. L'« observation » des comportements sexuels n'est jamais devenue une opération de routine, contrairement aux enquêtes de l'INSEE sur la consommation ou sur l'emploi du temps. L'intérêt et la curiosité des chercheurs ne suffisent pas à rendre acceptable une enquête sur un domaine qui relève autant de l'intimité. Il faut qu'à chaque fois une demande sociale forte légitime l'investigation. Celle-ci ne va jamais de soi. Alain Giami rappelle dans son article que malgré le contexte de l'épidémie de Sida, les pouvoirs publics américains par exemple se sont toujours refusés à soutenir une enquête sur le comportement sexuel. Si l'on excepte les généralisations biologiques ou médicales sur le thème, la sexualité continue à être considérée plutôt comme un objet de discours privés ou de scénarios culturels collectifs, mais sur lequel les investigations générales paraissent suspectes.

Paradoxalement, nous manquerions donc de connaissances bien établies sur les comportements sexuels dans nos sociétés. Dans ce domaine, il existe un très gros décalage entre la force des représentations, des idées et des pré-constructions issues du monde social et la modestie des connaissances issues des sciences sociales. Il est impossible de ne pas tenir compte

de ces représentations communes de la sexualité, construites à partir d'intuitions et d'expériences personnelles, de fantasmes collectifs (provenant de l'art, du cinéma⁽⁵⁾ de la littérature), de la diffusion de versions simplifiées de la psychanalyse, de généralisations peu contrôlées des grands moyens de communication : d'innombrables livres, enquêtes, émissions et sondages sur la sexualité apparaissent régulièrement. On ne peut vouloir mener une analyse approfondie des comportements sexuels en ignorant les significations que revêtent les pratiques pour les acteurs ; or ces significations s'expriment justement en utilisant les formulations et les dichotomies du discours commun sur la sexualité. Par exemple la dichotomie fidélité/infidélité, ou l'opposition qui est souvent faite entre des individus à la sexualité romantique, et des individus dont la sexualité serait compulsive, quasi animale⁽⁶⁾, jouent un rôle dans la structuration des significations, même si elles ne structurent pas aussi nettement la réalité.

Les outils des sciences sociales

Les contributions à ce numéro spécial montrent les implications liées au choix d'étudier la sexualité dans nos sociétés comme une activité sociale. La première conséquence est une orientation descriptive, qui était aussi celle de Malinowski (voir plus haut). La sexualité ne peut être envisagée abstraitement. Introduire la description concrète de l'activité sexuelle, du contexte dans lequel elle se déroule et de sa signification pour les acteurs entraîne un changement qualitatif dans la recherche. Il devient nécessaire d'élaborer des catégories et des outils d'analyse standardisés, qui permettront « d'interroger » les comportements sexuels. Quand on veut explorer un champ nouveau, il est fréquent d'adopter des outils d'analyse existants, déjà utilisés dans d'autres champs⁽⁷⁾. Il y a alors transfert de « technologie ». Plusieurs exemples peuvent être donnés. L'article d'Alexis Ferrand et de Lise Mounier montre qu'on peut utiliser l'analyse sociologique des réseaux pour étudier le fonctionnement des relations de confiance à propos de la sexualité. La contribution de Jean-Paul Moatti, Nathalie Beltzer et William Dab applique les modèles économiques de la prise de risque à l'analyse des logiques de prévention ou de non-prévention en matière sexuelle. Pour prédire le développement de l'épidémie de Sida, Françoise Le Pont, quant à elle, montre l'insuffisance des projections habituelles et recourt à des simulations événementielles⁽⁸⁾ qui intègrent tous les événements de la vie d'un individu, en fonction des risques qu'ils comportent. La complexité des modèles de comportement en jeu implique l'élaboration d'un véritable système-expert, permettant de prédire les choix et les conséquences des choix.

(5) Voir, par exemple, Hélène Puiseux (1991), pp. 111-128.

(6) Voir par exemple Giami A., Laval D., Humbert-Viveret C. (1983).

(7) Voir à ce sujet, Bourdieu P., Chamboredon J.C., Passeron J.C. (1973), pp. 71-79.

(8) Une méthode comparable est utilisée par Sophie Pennec (1993), pour étudier l'évolution des ressources et du mode de vie des femmes aujourd'hui actives, lors de leur passage à la retraite.

Mais le principal transfert d'outil auquel cette recherche sur les comportements sexuels a donné lieu est celui des méthodes de l'enquête représentative, dont traitent dans leurs contributions Nathalie Bajos et Alfred Spira, ainsi que Benoît Riandey et Jean-Marie Firdion (voir aussi la note de présentation technique de l'enquête ACSF). L'application de cette méthodologie à l'étude d'un thème touchant à la vie privée et à l'intime impose tout un ensemble d'innovations dans la technique d'enquête elle-même. L'innovation la plus marquante est l'introduction, dans une grande enquête, de la méthode téléphonique, qui n'avait jusque là en France été utilisée qu'en marketing et dans les enquêtes politiques. Cette innovation n'est ni conjoncturelle ni anecdotique; elle est étroitement liée au thème de la recherche. Elle a pour objectif de rendre possible l'indispensable construction d'un échantillon aléatoire (à partir de l'annuaire électronique, puisque l'INSEE interdit l'utilisation du Recensement de la Population). Mais elle résout aussi un certain nombre de questions spécifiques liées au déroulement de l'enquête. Sur un thème particulièrement délicat, le téléphone permet d'abord d'établir la « bonne distance » entre enquêteur et enquêté. En outre, le contrôle du travail des enquêteurs, crucial dans une enquête de ce type, peut s'effectuer de manière continue et homogène.

Sexualité et sociologie Aborder la sexualité comme une activité sociale permet d'approfondir ou d'envisager en termes nouveaux un certain nombre de questions de sociologie, de démographie ou d'épidémiologie. La prise en compte des comportements sexuels enrichit par exemple les analyses de la sociologie de la famille, ou l'étude des rapports entre hommes et femmes.

Du partenaire sexuel au conjoint. Les biographies sexuelles

L'enquête ACSF cherche à caractériser les partenaires et la nature de leurs relations avec la personne interrogée. Or la crise contemporaine de la nuptialité et le développement de modes informels de mise en couple conduisent précisément à s'intéresser aux formes élémentaires des relations entre deux individus, en deçà du couple. De la relation sexuelle de type occasionnel à la relation de couple marié en passant par la relation sexuelle installée dans une certaine durée, le couple semi-cohabitant, ou le couple cohabitant sans mariage, on peut aujourd'hui parcourir toutes les étapes d'un continuum. L'originalité de la relation limitée au partenariat sexuel est qu'elle n'est pas forcément, pour un individu donné, exclusive d'autres relations, ce qui conduit à la notion de relations simultanées, de multipartnership. Il serait difficile aujourd'hui d'analyser les ruptures d'union en ignorant la complexité potentielle des biographies sexuelles des individus. L'article d'Antoine Messiah et d'Emmanuelle Mouret-Fourme, quant à lui, invite à ne pas considérer l'homosexualité comme une nature qui définirait et isolerait une population à part; une étude socio-biographique montre

que les homo-bisexuels ont des biographies qui peuvent être comparées à celles des hétérosexuels. Ils connaissent en particulier des périodes de vie en couple, avec des personnes de leur sexe ou du sexe opposé. Toutes ces analyses dans lesquelles la sociologie de la famille se nourrit de l'étude des biographies sexuelles peuvent aider à délimiter des « générations sexuelles », définies par l'identité des conditions d'entrée dans la vie sexuelle (voir l'article de Michel Bozon).

Rapports de sexe et sexualité

Les articles de ce numéro spécial illustrent aussi l'apport original de la recherche sur la sexualité à l'analyse sociologique des rapports entre les sexes. Plusieurs articles⁽⁹⁾ envisagent cette question en constatant tout d'abord des différences d'attitude, de réaction, d'interprétation entre hommes et femmes face à certaines questions de l'enquête ACSF. Les femmes ont plus de confidents, et sont plus souvent confidentes en matière amoureuse et sexuelle que les hommes. Elles déclarent un nombre de partenaires systématiquement moins élevé que celui des hommes. Elles conçoivent plus difficilement que les hommes d'avoir des rapports sexuels sans amour. Elles jugent plus sévèrement les aventures extra-conjugales. Elles manifestent une grande réticence à déclarer qu'elles ont des pratiques d'auto-érotisme. Ces quelques constatations parmi d'autres permettent de prolonger les analyses des sociologues sur la division sexuelle du travail et sur l'implication relative de chacun des sexes dans la vie de couple. Il apparaît que les femmes conçoivent difficilement l'activité sexuelle en dehors du cadre d'un couple ou d'une relation amoureuse exclusive, alors que les hommes peuvent envisager une activité sexuelle relativement autonome et des partenaires avec qui il n'existe pas de lien fort. La sexualité n'est ni une institution ni un jeu ; c'est un socle, un des chapitres fondamentaux des rapports sociaux de sexe (Bourdieu, 1990). La « libération des mœurs », le développement de la contraception et les transformations contemporaines de la condition des femmes n'ont pas modifié de fond en comble les places inégales des hommes et des femmes dans ce champ. Les femmes restent dépendantes, objet de représentation et objet d'un désir masculin dominant⁽¹⁰⁾ ; une tactique possible pour elles est d'essayer de réguler et de stabiliser ce désir. La permanence d'une violence sexuelle à l'encontre des femmes, qui prend la forme, banale, de l'agression téléphonique, mais qui peut aller jusqu'aux rapports imposés par la contrainte (nullement en diminution !), indique que la domination masculine peut prendre des formes extrêmes quand la situation s'y prête (voir Bozon, 1993).

(9) Voir en particulier les articles de Jean-Marie Firdion, Michel Bozon, André Béjin, Brenda Spencer, Alexis Ferrand et Lise Mounier dans ce numéro.

(10) Voir à ce propos Bozon M., « Apparence physique et choix du conjoint » (1991).

Rationalité, normes et comportements

Les recherches sur la sexualité obligent à « revisiter » un certain nombre de questions traditionnelles de la sociologie, comme la question de la rationalité, ou celle du rapport entre les normes proclamées et les comportements effectifs. Jean-Paul Moatti, Nathalie Beltzer et William Dab critiquent dans leur article les modèles de comportement qui supposent que dans une situation potentiellement à risque, le seul comportement rationnel serait celui qui réduit le risque à zéro. Ils proposent des modèles alternatifs, reposant sur des comportements rationnels « en valeur », c'est-à-dire cohérents avec les rationalités effectives des individus. Déjà dans le chapitre 2 du rapport sur *Les comportements sexuels en France*, les auteurs (Bajos, Bozon, Giami, Ferrand) critiquaient la tendance, dans le contexte de l'épidémie de Sida, à ne référer les comportements sexuels qu'à un souci de préservation de la santé ou d'hygiène. Ils montraient que d'autres composantes majeures de la sexualité entrent en conflit avec une attitude de « rationalité sanitaire » (*op. cit.*, p. 30), comme le désir de séduire, ou la recherche de l'intimité. Béjin (1990) a montré de son côté qu'il y avait une véritable rationalisation de la recherche du plaisir.

Plusieurs articles de ce volume s'interrogent sur le contexte normatif des comportements. Brenda Spencer montre qu'il existe une représentation sociale du contenu normal de l'acte sexuel. Selon cette représentation un acte sexuel implique une pénétration, conduisant à l'orgasme des deux partenaires en même temps ; il concerne deux personnes de sexe opposé. Cette représentation dominante est en voie d'évolution, même si l'évolution est plus lente qu'on ne pourrait le penser. Alexis Ferrand et Lise Mounier envisagent de manière concrète les contextes dans lesquels on parle de sexualité et où s'expriment donc des normes, implicites ou explicites. L'échange peut être intime, entre confidents par exemple. Il peut être plus général et moins précis, dans un cadre de sociabilité comme le lieu de travail par exemple. Les auteurs suggèrent que lorsque les individus perçoivent une hétérogénéité des normes et des comportements parmi leurs confidents ou dans leurs cadres de sociabilité, ils sont dans une situation qui favorise les changements de comportement. André Béjin, quant à lui, fait apparaître de manière originale, à partir de la réticence des femmes à déclarer s'être masturbées, la force de leur représentation du plaisir comme devant être partagé.

Émotions, sentiments, usages du corps

Des prolongements des recherches sur la sexualité dans d'autres champs de la sociologie peuvent être suggérés. Ainsi une sociologie des émotions et des sentiments ne peut pas ne pas tenir compte de la place de la sexualité dans l'expression des sentiments. Dans l'article de Michel Bozon sur le premier rapport et ses suites, il est montré qu'en cas de premiers rapports précoces, les individus ont une tendance marquée à considérer la sexualité comme relativement autonome des sentiments. On peut

également penser que les recherches sur les usages du corps et sur les rapports au corps, moins fréquentes en sociologie qu'en anthropologie, ont tout intérêt à ne pas se limiter au corps malade ou au corps des sportifs. Le corps doit être envisagé comme source de plaisir. Les pratiques sexuelles sont aussi des « techniques corporelles ». Existe-t-il des cultures corporelles, propres à certains pays ou à certaines régions du monde ? Certaines cultures n'opposent pas d'obstacle mental à l'utilisation du préservatif (Japon) ou à la stérilisation (Amérique du Nord). En France, en revanche, les obstacles à la diffusion du préservatif sont profonds et restent objet de recherche.

Sexualité et démographie La reproduction occupe une place centrale en démographie, parce qu'elle est un maillon essentiel dans l'étude de la dynamique des populations, et parce qu'elle se prête à des analyses très variées en raison de l'interférence entre facteurs biologiques, comportements individuels et normes sociales. Certes, comme on l'a rappelé plus haut, la démographie moderne s'est d'abord développée dans le sillage de la statistique qui, autant par le type de données disponibles que par les centres d'intérêt des statisticiens, ne pouvait guère intégrer l'analyse de comportements aussi « privés » que les comportements sexuels. Mais, très tôt, elle s'est lancée dans une démarche analytique, visant d'une part à séparer du mieux possible les diverses variables démographiques qui interfèrent le plus souvent entre elles, et d'autre part à mettre de l'ordre dans l'écheveau des facteurs pouvant influencer chacune de ces variables : par plusieurs voies, cette démarche devait inévitablement conduire à s'intéresser aux comportements sexuels.

Fertilité et fréquence des rapports sexuels

Une première occasion en avait été donnée dès les années vingt par le statisticien-démographe italien Corrado Gini, qui avait proposé d'appeler « fécondabilité de la femme la probabilité que la femme mariée soit fécondée dans le mois, abstraction faite de toute pratique malthusienne destinée à limiter la procréation » (Gini, 1924). A priori, on peut légitimement supposer que cette probabilité dépend de la fréquence des rapports sexuels : on sait, au moins, qu'elle est nulle en l'absence de rapports ! Or Gini ne discute jamais ces points, admettant ainsi implicitement que tous les couples mariés ont des relations sexuelles, que la fréquence de celles-ci ne dépend guère de variables comme l'âge ou la durée vécue en union, et que la probabilité de conception est indépendante du rythme et des modalités de l'activité sexuelle. On sait maintenant qu'aucune de ces hypothèses ne peut être conservée : les résultats présentés dans ce volume (par Henri Leridon) montrent que l'activité sexuelle peut être nulle au sein du couple, qu'elle dépend de l'âge et de l'ancienneté de l'union (voir aussi Udry, 1993), et qu'elle peut prendre des formes variées indépendamment de l'utilisation éventuelle d'une méthode contraceptive.

La fréquence des rapports peut être déterminante dans deux situations : pour les couples qui cherchent à concevoir (plus encore que la fréquence des rapports, la situation de ceux-ci à l'intérieur du cycle est cruciale), et pour ceux qui veulent au contraire éviter toute conception sans utiliser de méthode contraceptive parfaitement efficace. Dans ce dernier cas, les programmes de planification familiale peuvent avoir intérêt à tenir compte des formes d'activité sexuelle des couples visés par le programme, afin de leur proposer des modes de contraception et des informations appropriés (Blanc et Rutenberg, 1991).

Le débat sur les débuts de la contraception

Les formes précises de l'activité sexuelle des couples auraient dû retenir l'attention plus tôt. Les démographes ont, en effet, établi depuis longtemps que la fécondité a commencé de baisser dans de nombreux pays bien avant l'apparition des méthodes contraceptives au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Pour la majorité de nos contemporains, en effet, la contraception est aujourd'hui synonyme de pilule ou de stérilet, qui ne sont disponibles que depuis moins de trente ans (Leridon *et al.*, 1987). On a donc tendance à oublier que les couples français ont été « malthusiens » avant Malthus, en utilisant d'autres moyens que la seule « contrainte morale » préconisée par le pasteur anglais. Dans des pays de culture latine comme la France, cette maîtrise de la fécondité par les couples a été attribuée à la pratique du retrait, ou *coïtus interruptus*. Ce type d'agissement impose à l'évidence une contrainte forte à l'activité sexuelle, sur laquelle on ne sait, à dire vrai, pas grand-chose. En classant le retrait parmi les « pratiques néo-malthusiennes », et en lui attribuant d'office la responsabilité du début de la baisse de la fécondité dans un certain nombre de pays, on a renoncé un peu vite à analyser les conditions dans lesquelles l'exercice de la sexualité la plus « légitime », celle des couples mariés, pouvait être aussi radicalement modifiée.

Jean-Louis Flandrin est l'un des rares historiens français à avoir tenté de répondre à la question, avec Philippe Ariès et quelques autres à leur suite. Ses analyses des pénitentiels, livres de théologiens et autres ouvrages plus ou moins savants, comme celles des traditions populaires, l'ont conduit à penser que les formes d'exercice de la sexualité devaient être, aux XVII^e et XVIII^e siècles, beaucoup plus variées qu'on ne l'admet généralement. Une spécificité des pays du nord et de l'ouest de l'Europe est d'avoir inventé, à la fin du Moyen Age, un mariage tardif, dans lequel les femmes ne se marient guère avant 25 ans (et les hommes encore plus tard). Comment cette contrainte était-elle vécue par la jeunesse, dans la mesure où les naissances illégitimes – qui étaient socialement flétries – restaient rares ? Il faut supposer soit une abstinence prolongée des jeunes, si leurs premiers rapports devaient attendre le jour du mariage (ou ne le précéder que d'assez peu), soit le recours à des modes de sexualité n'exposant pas les jeunes filles au risque de grossesse. Certains historiens en tiennent pour

la première hypothèse, arguant notamment de la possibilité d'un strict contrôle social des « fréquentations » dans les sociétés traditionnelles, d'autres penchent pour la seconde hypothèse :

« Les célibataires de tous âges ont dû chercher des satisfactions sexuelles auprès des prostituées, ou dans l'adultère et dans les pratiques 'contre nature' comme l'homosexualité, la bestialité, la masturbation solitaire, des flirts poussés, etc. [...] D'autre part il y a eu aussi, de plus en plus fréquemment sans doute entre le XVI^e siècle et le milieu du XX^e, le coït interrompu. [...] Avant l'introduction massive de la contraception dans le mariage, l'apprentissage de ces pratiques s'est fait 'dans le péché' » [c'est-à-dire dans le cadre de relations illégitimes] (Flandrin, 1981, p. 348 et p. 125).

Parmi les témoignages disponibles sur ces pratiques, J.L. Flandrin cite un cas qu'il avait développé dans son ouvrage sur *Les amours paysannes*, celui de la Vendée :

« Le plus explicite de ces témoignages est le livre du Dr Baudoin sur le 'maraîchinage vendéen', une coutume de fréquentation qui restait vivace au début du XX^e siècle dans quelques villages de Vendée. Dans ces villages, garçons et filles, depuis leur 15^e année jusqu'au moment du mariage, pouvaient ouvertement s'embrasser à pleine bouche et, moins ouvertement, se donner du plaisir par masturbation réciproque. » (*ib.*, p. 286).

Ce qui empêche certains historiens d'admettre que ces comportements aient pu être largement répandus, c'est qu'ils pensent que les couples n'auraient pas manqué de continuer à user de ces pratiques au sein du mariage, afin de restreindre leur descendance ou d'espacer les naissances. Or les analyses démographiques fines permettent de conclure que les couples n'ont pas usé de pratiques malthusiennes avant le milieu du XVIII^e siècle, pour les régions les plus précoces⁽¹¹⁾. Philippe Ariès (1960) résout le problème en affirmant que les paysans français n'avaient aucune raison, avant cette date, de vouloir limiter leur descendance : les pratiques pouvaient être connues, elles n'étaient pas utilisées. Inversement, c'est parce que les couples connaissaient déjà ces pratiques qu'ils ont pu, dans le silence de leurs alcôves, commencer de réduire leur fécondité à partir d'un certain moment, malgré les tentatives d'interdiction de l'Église :

« Jean-Louis Flandrin et John T. Noonan ont bien montré la grande attention que l'Église, à partir des années 1850, porte à ce nouveau fléau baptisé 'onanisme conjugal'. L'expression désigne toutes les manœuvres qui, au sein du couple légitime, autorisent le plaisir sans qu'il y ait risque de grossesse. [...] Ces 'fraudes', nos savants en dressent, avec minutie, le catalogue : coït interrompu, masturbation réciproque, qualifiée 'd'ignoble service', caresses bucco-génitales, coït anal. » (A. Corbin, 1984, p. 238)

On le voit, le *coïtus interruptus* des démographes ressemble maintenant plutôt à un pudique habit d'arlequin : confesseurs d'autrefois, médecins d'hier (qui veillaient à ce que leurs patients, et surtout leurs patientes, ne se gâchent pas la santé par une activité sexuelle 'hors normes'), et historiens ont montré la diversité des pratiques permettant d'avoir une

(11) On trouvera, toutefois, des arguments en faveur des pratiques d'espacement des naissances plus précoces dans *Les transitions démographiques* (1989), pp. 7-178.

activité sexuelle sans risque de grossesse, bien avant la diffusion des techniques contraceptives proprement dites.

Les « variables intermédiaires » de la fécondité

Une troisième opportunité d'intéresser le démographe à la sexualité a été offerte par l'article fondateur de Kingsley Davis et Judith Blake « *Social structure and fertility : an analytical framework* » (1955), qui a marqué l'entrée en scène des « variables intermédiaires » dans l'étude de la fécondité. Puisant principalement leur inspiration dans des travaux anthropologiques, les auteurs invitaient à introduire dans l'analyse une série de variables qui sont à la fois directement explicatives des comportements de fécondité, et déterminées par les caractéristiques socio-économiques classiques. Il s'agit, par exemple, de prendre en compte l'effet du niveau d'instruction non dans sa relation directe avec la fécondité, mais par son effet sur des variables telles que l'âge au mariage ou la pratique de l'allaitement. Les variables de Blake et Davis sont regroupées en trois grandes catégories : *factors affecting exposure to intercourse*; *factors affecting exposure to conception*; *factors affecting gestation and successful parturition*⁽¹²⁾. Dans le premier groupe, on trouve d'abord des variables caractérisant le régime des unions (âge au mariage, etc.), puis celles gouvernant l'exposition au risque de conception chez les personnes en couple : la continence volontaire, la continence involontaire (due à la maladie, ou aux séparations temporaires) et la fréquence des rapports. Dans le second groupe, sont mentionnées la stérilité ou la fertilité réduite, les diverses méthodes contraceptives dont celles « non mécaniques ni chimiques », que les auteurs signalent ainsi :

« Means of contraception other than mechanical and chemical include the 'rhythm' method (which can also be classed as voluntary abstinence), withdrawal, simulated intercourse without penetration, various 'perversions', etc. »⁽¹³⁾ (Davis et Blake, 1955, p. 212, note 3)

Malheureusement, ils ne développent guère ces points dans leur article, insistant essentiellement sur l'abstinence post-partum qui a une importance certaine dans quelques sociétés, mais est le plus souvent incluse dans la période d'infécondabilité associée à l'allaitement (élément négligé par Blake et Davis). Par la suite, ce schéma a fortement influencé la conception des questionnaires utilisés dans les enquêtes sur la fécondité, mais avec presque toujours la même impasse sur les variables qui nous intéressent ici. En revanche, les efforts de modélisation développés dans les années soixante et soixante-dix ont inclus une réflexion sur la relation entre fréquence des rapports et fécondabilité, mais le manque de données

⁽¹²⁾ « Facteurs agissant sur la fréquence des rapports ; facteurs agissant sur le risque de conception ; facteurs agissant sur le déroulement et l'issue de la grossesse ».

⁽¹³⁾ « Les moyens contraceptifs autres que mécaniques et chimiques comprennent les 'méthodes du rythme' (que l'on pourrait aussi considérer comme une abstention volontaire de rapports), le retrait, les rapports incomplets sans pénétration, diverses 'perversions', etc. » (traduit par H.L.)

empiriques a empêché d'aboutir à des résultats vraiment concrets (voir, par exemple, Bongaarts et Potter, 1983).

On pouvait, il est vrai, nourrir quelques inquiétudes sur la validité des données sur l'activité sexuelle obtenues par enquête, quel que soit, d'ailleurs, le type d'enquête. Henri Leridon soumet, dans ce numéro, les données disponibles dans l'enquête ACSF au crible d'une série de contrôles de cohérence : sans conduire à des conclusions définitives, ces analyses sont plutôt rassurantes, et permettent de penser qu'il est possible d'obtenir des données relativement fiables sur ces comportements.

Sexualité et épidémiologie

« L'épidémiologie est essentiellement axée sur la fréquence d'une maladie, plus précisément sur le risque (c'est-à-dire la probabilité) de contracter, le plus souvent dans un délai donné. Elle comporte classiquement trois volets : l'épidémiologie *descriptive* vise à estimer ce risque dans une population, l'épidémiologie *analytique* vise à déterminer les facteurs qui le gouvernent ou 'facteurs de risque', à quantifier leur rôle et, si possible, à l'interpréter ; l'épidémiologie *expérimentale* vise à évaluer l'effet de mesures destinées, soit à diminuer le risque, ce qui est le cas en prévention, soit, par extension, à modifier le cours de la maladie... »

Dans cette définition, due à Daniel Schwartz (1991)⁽¹⁴⁾, la maladie constitue l'objet d'analyse exclusif de l'épidémiologie : on pourrait donc penser que la sexualité n'est pas concernée, n'étant pas une maladie. La conclusion serait, toutefois, trop rapide : ni la grossesse, ni l'usage de la contraception ne sont des maladies ou des états pathologiques, et elles intéressent très naturellement les épidémiologistes. Il faut donc élargir l'idée de maladie à celle d'état de santé qui, dans la définition de l'OMS, recouvre « un état de complet bien-être physique, mental et social ». Mais, ce faisant, on encourt un reproche majeur : celui de prétendre enfermer dans une approche et des voies d'investigation essentiellement médicales, des comportements qui relèvent davantage de l'affectif, du psychologique ou du social. Par ailleurs, l'impossibilité de partager *a priori* la population entre sujets « malades » ou « exposés », d'un côté, et sujets « témoins », de l'autre, oblige à abandonner les plans d'expérience propres à l'épidémiologie au profit de plans de sondages habituels en statistique générale et en démographie.

Le cas des maladies sexuellement transmissibles

Historiquement, l'épidémiologie a d'abord été la science des maladies *contagieuses*, c'est-à-dire transmissibles directement ou indirectement d'une personne à une autre, parmi lesquelles les maladies *sexuellement* transmissibles constituent un cas assez particulier. Pour la plupart des maladies contagieuses, en effet, quelques mesures de précaution ou d'isolement

(14) On préfère aujourd'hui l'appellation d'épidémiologie *évaluative* pour le troisième volet, qui n'implique pas toujours une véritable expérimentation (D. Schwartz se réfère d'ailleurs fréquemment à la notion d'*évaluation* dans la suite de son article).

relativement simples peuvent être mises en œuvre, souvent pour une durée limitée : combinées aux vaccinations, ces stratégies se sont montrées d'une efficacité remarquable pour un grand nombre de maladies dès le XIX^e siècle. Dans le cas d'une transmission sexuelle, la prévention est, théoriquement, également facile à énoncer ; mais la mise en œuvre des précautions recommandées n'est pas si simple, parce qu'elle interfère avec une activité humaine à la fois très ordinaire dans son principe et très subtile dans ses modalités. Certes, on sait aussi toute la difficulté qu'il y a à convaincre les fumeurs de réduire leur consommation de tabac, ou les buveurs celle d'alcool ; mais, dans les deux cas, le risque encouru est relativement éloigné, variable d'un individu à l'autre (de nombreux cofacteurs sont à prendre en compte), et la relation cause-effet ne peut pas toujours être perçue de manière évidente pour les intéressés. Il n'en va pas de même avec les maladies sexuelles, qui étaient socialement très stigmatisantes et parfois même mortelles autrefois, quand les traitements efficaces n'existaient pas, et qui le sont redevenues avec l'arrivée du Sida ; or l'expérience montre que ces menaces directes ne suffisent pas à modifier durablement les comportements. Il faut donc tenter d'appréhender plus en détail les déterminants et les mécanismes de ces comportements.

D'une certaine manière, la question du Sida justifie donc une approche épidémiologique de la sexualité en obligeant à réintroduire dans son analyse la *notion de risque*, comme au temps où d'autres MST avaient déjà des conséquences dramatiques. Or, comme le souligne André Béjin dans sa contribution, l'expérience sexuelle renvoie davantage à l'idée de *plaisir* qu'à celle de *risque*, même si le second est parfois un obstacle, et d'autres fois un additif, au premier. Le « plaisir solitaire », en tout cas, ne peut pas être négligé au motif qu'il est « sans risque » (notamment de transmission du Sida), puisqu'il peut être un substitut ou un concurrent à d'autres formes d'activité sexuelle ; il faut donc traiter simultanément d'un certain comportement, supposé « à risque », et d'autres comportements, qui ne le sont pas du tout. Situation inconfortable pour l'épidémiologiste, qui n'est guère enclin à traiter deux sujets à la fois. « Boire ou conduire, il faut choisir », dit un slogan de prévention routière : l'épidémiologie sait traiter de l'alternative « boire ou ne pas boire », mais pas de celle ainsi proposée...

Epidémiologie descriptive et Sida

Revenant à la définition de l'épidémiologie citée plus haut, il nous faut examiner ce que peuvent être chacune des deux premières phases de la recherche dans le contexte du Sida. L'étape *descriptive* doit permettre d'estimer la fréquence de la maladie ou plus précisément, ici, de l'état qui y conduit presque inéluctablement : la séropositivité, et d'analyser la variabilité de cette fréquence selon diverses caractéristiques, physiques ou comportementales. La séropositivité ne pouvant être démontrée qu'au moyen de tests biologiques, une enquête du type ACSF ne peut rien apporter sur ce plan, sauf à supposer qu'au moins une large majorité des

hommes et des femmes ont déjà subi de tels tests, qu'ils en connaissent les résultats, et qu'ils sont disposés à les déclarer dans le cadre d'une enquête non médicale : ces conditions ne sont certainement pas remplies en France actuellement. Il faut donc se rabattre sur les *indicateurs de risque* d'acquisition du VIH identifiés préalablement : c'est ce qui a été fait dès le plan de sondage, puisque l'on a cherché à sur-pondérer dans l'échantillon les personnes déclarant certains comportements (multipartenariat, homosexualité, usage de drogues...). Le questionnaire fait également une large place à ces comportements, et à d'autres plus directement liés aux modalités des rapports sexuels. Cette phase descriptive peut être très fructueuse : c'est en étudiant les caractéristiques des premières personnes atteintes du Sida que l'on a commencé à comprendre certains modes de transmission de la maladie, en repérant d'abord les groupes les plus exposés, et en identifiant ensuite des pratiques sexuelles qui leur étaient plus ou moins spécifiques (Spira et Messiah, 1989).

La recherche de « facteurs de risque »

La *phase analytique* vise à déterminer les « facteurs de risque » les plus importants. En principe, il faut donc faire des hypothèses précises sur les mécanismes pouvant justifier une relation de cause à effet entre une pratique particulière et l'acquisition de la maladie. Il n'est cependant pas nécessaire de présumer une relation causale au sens strict. Daniel Schwartz l'explique ainsi dans l'article cité, à propos de la prévention des risques liés à la grossesse :

« Ce schéma : recherche de facteurs purement prédictifs sans préoccupation de relation causale, calcul du risque à partir de ces facteurs, par une formule appropriée, puis action pour les sujets à haut risque par un moyen indépendant des facteurs de risque, est une démarche qui ne nous éclaire guère sur le déterminisme de la maladie, et qui cependant guide l'action, illustrant bien le fait qu'il n'est pas toujours nécessaire de comprendre pour agir. » (Schwartz, 1991, p.138)

C'est donc parfois l'existence d'un moyen de prévention possible, associé à une pratique ou une caractéristique particulière, qui peut justifier que l'on classe celle-ci parmi les « facteurs de risque »⁽¹⁵⁾. Une grande partie de la démarche suivie par l'équipe ACSF repose sur ce principe, mais elle ne pouvait être efficace qu'à condition d'analyser de manière assez fine les comportements observés, en les replaçant dans des perspectives très diverses (voir l'article de Nathalie Bajos et Alfred Spira dans ce numéro). Même si le lecteur trouve, parfois, trop déterministes les interprétations des comportements proposées par tel ou tel auteur, il ne devra donc pas s'y arrêter sans avoir examiné si la relation proposée suggère, ou non, une piste de prévention possible.

Aussi justifiée que soit l'approche épidémiologique, elle pourra sembler réductrice puisqu'elle en écarte d'autres : privilégier la notion de ris-

⁽¹⁵⁾ On préférera parler, ici, d'*indicateurs* de risque, réservant le terme *facteur* de risque aux cas où l'on présume l'existence d'une relation causale (cf. Aral and Holmes, 1989).

que dans l'étude de la sexualité se comprend dans le contexte actuel, mais ne permet pas d'appréhender toutes les dimensions de la sexualité, comme on l'a vu. En comparant le questionnaire de l'enquête ACSF au contenu de plusieurs autres études sur la sexualité, Alain Giami en montre bien les limites, telles qu'elles ont été assumées par l'ensemble de l'équipe (voir sa contribution dans ce numéro).

Modélisation de l'épidémie et comportements sexuels

Reste un champ non couvert par les définitions habituelles de l'épidémiologie, et qui se situe d'ailleurs tout autant en démographie : celui de la *modélisation*. Le Sida pouvant se transmettre par voie sexuelle, les modèles d'évolution de l'épidémie doivent prendre en compte, en sus des données biologiques (contagiosité selon l'ancienneté du contact contaminant, durée d'incubation de la maladie, létalité de la maladie) certains aspects des comportements sexuels, comme le rythme d'acquisition des nouveaux partenaires et l'orientation sexuelle (voir, par exemple, May et Anderson, 1987). Pour des projections à moyen et long terme, il est impératif de considérer la population concernée *dans son ensemble* : c'est précisément la circulation des partenaires qui est le facteur essentiel de la propagation de l'épidémie, et il n'est pas possible d'analyser les comportements des divers individus indépendamment les uns des autres. Par exemple, la probabilité qu'a un individu de rencontrer un partenaire déjà contaminé dépend de l'activité antérieure de ce partenaire, et de tous les autres partenaires potentiels de l'individu (pour une revue de ces modèles, voir Le Pont *et al.*, 1989). On peut aussi montrer qu'un grand écart d'âge entre partenaires accélère la propagation du virus, en provoquant un brassage des générations au lieu que la maladie se cantonne dans les générations qui ont été contaminées les premières (Brouard *et al.*, 1991). D'une manière plus générale, il faut donc prendre en compte le fait que le risque d'acquisition du Sida résulte de comportements qui ne sont pas « instantanés », mais se déroulent tout au long d'une vie ; et c'est la situation pour les autres. L'étude du mode de développement de l'épidémie passe donc par la construction de modèles de population complexes, faisant interférer les histoires des divers individus composant la population ; Françoise Le Pont en donne un exemple en clôture de ce volume.

Une nouvelle représentation de la sexualité

Une approche multidisciplinaire comme celle de l'enquête ACSF modifie nos pré-constructions sur la sexualité. Ainsi le rythme des changements de comportements en matière sexuelle apparaît-il beaucoup plus lent qu'on ne le croit généralement. Dans des précédentes publications (Spira, Bajos et ACSF, 1993, chap. 5 ; Bozon, Leridon, Riandey et ACSF, *Population et Sociétés*, février 1993), nous indiquions par exemple qu'en 20 ans le nombre de partenaires sexuels des

hommes au cours de la vie n'avait pas changé. L'âge au premier rapport, ou la fréquence des rapports ne se sont guère modifiés non plus. Les changements de comportements sont plus lents ici qu'en matière familiale. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles la prévention s'implante aussi lentement dans les comportements.

Les analyses faites à partir de l'enquête ACSF obligent également à penser *la diversité des personnalités sexuelles*. En analysant son enquête, Pierre Simon avait déjà élaboré en 1972 une typologie des caractéristiques sexuelles des individus. Les articles rassemblés dans ce numéro de *Population* ne proposent pas une telle typologie. Mais ils suggèrent des clivages dans la population, qui ne se recourent pas forcément. Ainsi 40 % des personnes interrogées n'ont pas de confidents en matière amoureuse ou sexuelle, alors que 40 % en ont cité deux ou plus de deux. La précocité ou le caractère tardif de l'entrée dans la vie amoureuse sont associées à des biographies sexuelles ultérieures bien différentes, ce qui suggère que des dispositions sexuelles se cristallisent à l'adolescence. Dans l'article de Jean-Paul Moatti, Nathalie Beltzer et William Dab, plusieurs manières de catégoriser les individus en fonction de leur attitude à l'égard du Sida et de la prévention sont proposées. Certains sont tolérants à l'égard des séropositifs et d'autres non ; certaines personnes se déclarent favorables aux préservatifs, et d'autres réticentes ; certains sont très sensibles au risque de transmission du VIH, et d'autres pas du tout. En fonction des répertoires de pratiques, de l'histoire personnelle, des représentations et de la sociabilité, on voit se dessiner des types d'individus aux attitudes très différenciées en matière sexuelle.

Un troisième enseignement de l'enquête ACSF est qu'*il est devenu plus facile de parler de sa sexualité*. Le déroulement relativement aisé de la collecte de l'enquête le suggère. Ce n'est pas parce que la sexualité est le domaine le plus privé de la vie privée (voir Elias, 1973, pp. 283-319) qu'on ne peut pas l'évoquer, y compris devant un inconnu. Le mouvement d'évolution du droit et des mœurs qu'analyse Janine Mossuz-Lavau dans *Les lois de l'amour* contribue à déplacer les limites de ce qui peut être dit. Un certain nombre de changements enregistrés entre l'enquête Simon et l'enquête ACSF sont vraisemblablement dus pour une part à cette plus grande facilité à parler de sa sexualité, en particulier chez les femmes. On peut faire l'hypothèse que la généralisation de la contraception féminine sous contrôle médical est un des facteurs qui a rendu plus normale cette parole. Par ailleurs, l'enquête elle-même montre qu'il existe des réseaux personnels dans lesquels on parle de sa sexualité, et que les parents en parlent aujourd'hui plus facilement à leurs enfants. Pour autant, la légitimation la plus forte de cette intrusion dans un domaine qui reste privé a bien été le souci de santé publique, très largement partagé par les personnes interrogées.

Michel BOZON, Henri LERIDON

BIBLIOGRAPHIE

- ARAL (S.O.) et HOLMES (K.K.) (1989). «Epidemiology of sexual behavior and sexually transmitted diseases», 19-36, in : Holmes *et al.*, eds. *Sexually transmitted diseases*, New York : Mac Graw-Hill)
- ARIES (P.) (1960). «Interprétation pour une histoire des mentalités», in : *La prévention des naissances dans la famille. Ses origines dans les temps modernes* (ed. par H. Bergues *et al.*), Paris : INED-PUF, Cahier INED n° 35, 311-327.
- ARIES (P.), (1991). «La contraception autrefois», in : *Amour et sexualité en Occident*, Seuil, 115-131.
- ARIES (P.) (1984). «L'amour dans le mariage», in : ARIES (P.) et BEJIN (A.), *Sexualités occidentales*, Seuil, 138-147.
- ARIES (P.) (1984). «Saint Paul et la chair», in : ARIES P. et BEJIN A., *Sexualités occidentales*, Seuil, 52-56.
- BEJIN (A.) (1990). *Le nouveau tempérament sexuel*, Paris : Éditions Kiné.
- BLANC (A.K.) et RUTENBERG (N.) (1991). «Coitus and contraception : The utility of data on sexual intercourse for family planning programs», *Studies in Family Planning*, 22 (3) : 162-176.
- BONGAARTS (J.) and POTTER (R.G.) (1983). *Fertility, biology and behavior. An analysis of proximate determinants*, New York : Academic Press.
- BOURDIEU (P.) (1990). «La domination masculine», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 84 : 2-31.
- BOURDIEU (P.), CHAMBOREDON (J.C.), PASSERON (J.C.) (1973). *Le métier de sociologue*, Paris: Mouton (2ème édition révisée).
- BOZON (M.) (1991). «Apparence physique et choix du conjoint», in : *La Nuptialité*. Paris : PUF-INED (Congrès et Colloques n° 7), 91-110.
- BOZON (M.) (1991). «La nouvelle place de la sexualité dans la constitution du couple», *Sciences sociales et santé*, IX (4) : 69-88, décembre.
- BOZON (M.) (1993). «La violence sexuelle», in : *Les comportements sexuels en France* (SPIRA A., BAJOS N. et le groupe ACSF, eds). Paris : La Documentation Française, 214-220.
- BOZON (M.), LERIDON (H.), RIANDEY (B.) et le groupe ACSF (1993). «Les comportements sexuels en France : d'un Rapport à l'autre», *Population et sociétés*, 276, février.
- BROUARD (N.), DACKAM (R.), BONNEUIL (N.), PONTONE (S.) (1991). «Influence des écarts d'âges moyens entre partenaires sexuels sur la propagation de l'épidémie HIV : pour une réduction de cet écart en Afrique», in : *VIè Conf. Intern. sur le Sida en Afrique, Dakar, Sénégal, déc.1991*. OMS et Soc. Afric. AntiSida (Résumé WO 108).
- CHAMPAGNE (P.) (1989). «La rupture avec les préconstructions spontanées et savantes», in : CHAMPAGNE (P.), LENOIR (R.), MERLLIÉ (D.), PINTO (L.), *Initiation à la pratique sociologique*, Paris: Dunod.
- CORBIN (A.) (1984 et 1991). «La petite Bible des jeunes époux», *L'Histoire*, 63, janv. 1984 (republié dans *Amour et sexualité en Occident*, Paris : Ed. du seuil, 1991, 235-247).
- DAVIS (K.) and BLAKE (J.) (1955-56). «Social structure and fertility : an analytic framework», *Economic Development and Cultural Change*, 4 : 211-235.
- DAYAN-HERZBRUN (S.) (1991). «La sexualité au regard des sciences sociales», *Sciences sociales et santé*, IX (4) : 7-21, décembre.
- ELIAS (N.) (1973). *La civilisation des mœurs*. Paris : Pluriel (1ère édition allemande, 1939). [Voir en particulier le chapitre VI, «Les relations sexuelles», 283-319].
- FLANDRIN (J.L.) (1974). *Les amours paysannes*. Paris : Julliard (Coll. Archives).
- FLANDRIN (J.L.) (1981). *Le sexe et l'Occident*, Paris : Ed. du Seuil.
- FOUCAULT (M.) (1976). *Histoire de la sexualité, T.1 : La volonté de savoir*. Paris : Gallimard.
- FOUCAULT (M.) (1984). *Histoire de la sexualité, T.2 : L'usage des plaisirs*. Paris : Gallimard.
- FREUD (S.) (1905). *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Traduction utilisée, Paris : Gallimard, 1987.
- GAGNON (J.) (1988). «Sex research and sexual conduct in the era of AIDS», *Journal of AIDS*, 1 : 593-601.
- GAGNON (J.H.) and SIMON (W.) (1973). *Sexual conduct. The social sources of human sexuality*, Chicago : Aldine.
- GIAMI (A.) (1991). «De Kinsey au Sida : l'évolution de la construction du comportement sexuel dans les enquêtes quantitatives», *Sciences sociales et santé*, IX (4) : 23-55.
- GIAMI (A.), LAVAL (D.), HUMBERT-VIVERET (C.) (1983). *L'ange et la bête. Représentations de la sexualité des handicapés mentaux par les parents et les éducateurs*. Paris : Ed. du CTNERHI, 113 p.

- GINI (C.) (1924). «Premières recherches sur la fécondabilité de la femme», *International Mathematical Congress*, Toronto : 889-892.
- GODELIER (M.) (1989). «Sexualité, parenté et pouvoir», *La Recherche*, Numéro spécial sur la sexualité (213), 1140-1155.
- GUERAND (R.H.) (1984 et 1991). «Haro sur la masturbation», *L'Histoire* 63, janv. 1984 (Republié dans *Amour et sexualité en Occident*, Paris : Seuil, 1991, 299-308).
- HERAN (F.) (1984). «L'assise statistique de la sociologie», *Économie et Statistique*, 168 : 23-35.
- KINSEY (A.), POMEROY (W.), MARTIN (C.) (1948). *Le comportement sexuel de l'homme*, Paris : Éditions du Pavois (traduction).
- KINSEY (A.), POMEROY (W.), MARTIN (C.), GEBHARD (P.) (1953). *Le comportement sexuel de la femme*, Paris : Amiot-Dumont (traduction).
- VON KRAFFT-EBING (R.) (1886). *Psychopathia sexualis*, Stuttgart : F. Enke.
- LANGANEY (A.), PELLEGRINI (B.), POLONI (E.) (1989). «L'homme descend du sexe», *La Recherche*, Numéro spécial sur la sexualité (213), 994-1007.
- LE GOFF (J.) (1984 et 1991). «Le refus du plaisir», *L'Histoire*, 63, janv. 1984 (Republié dans *Amour et sexualité en Occident*. Paris : Ed. du Seuil, 1991, 178-192).
- LE PONT (F.), FLAHAUT (A.), PHONG CHAU (N.), GUIGUET (M.), VALLERON (A.J.) (1989). «Modèles mathématiques de diffusion de l'épidémie de Sida», *Rétrovirus*, II (4), 107-122.
- LERIDON (H.), CHARBIT (Y.), COLLOMB (P.), SARDON (J.P.), TOULEMON (L.) (1987). *La seconde révolution contraceptive. La régulation des naissances en France de 1950 à 1985*, Paris : INED/PUF, Cahier n° 117.
- MALINOWSKI (B.) (1929). *La vie sexuelle des sauvages du nord-ouest de la Mélanésie* (Édition utilisée, Paris : Payot, 1970).
- MAY (R.M.) et ANDERSON (R.M.) (1987). «Transmission dynamics of HIV infection», *Nature*, 326 :137-142 (12 mars).
- MEAD (M.) (1935). *Mœurs et sexualité en Océanie* (Traduction française : Paris : Plon, 1963).
- MOSSUZ-LAVAU (J.) (1991). *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-1990)*, Paris : Payot.
- NOONAN (J.T.) (1965). *Contraception. A history of its treatment by the Catholic theologians and canonists*, Cambridge : Harvard University Press.
- PENNEC (S.) (1993). «Le passage à la retraite d'une génération féminine. Une projection par simulation individuelle», *Population*, 3 : 655-682.
- POLLAK (M.) (1984). «L'homosexualité masculine ou : le bonheur dans le ghetto ? » in : ARIES P. et BEJIN A., *Sexualités occidentales*, Seuil, 56-78.
- PUISEUX (H.) (1991). «Sexualité et maladie : un court-circuit dans le monde filmique», *Sciences Sociales et Santé*, 4 : 111-128.
- La Recherche en éthologie* (1979). Paris : Ed. du Seuil (Points-Science).
- REY (M.) (1982). «Police et sodomie à Paris au XVIII^e siècle : du péché au désordre», *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 29.
- ROSSIAUD (J.) (1984). «Prostitution, sexualité, société dans les villes françaises au XV^e siècle», in : ARIES P. et BEJIN A., *Sexualités occidentales*, Seuil, 97-119.
- SARTRE (M.) (1984 et 1991). «L'homosexualité dans la Grèce antique», in : *Amour et sexualité en Occident*, Seuil, 1991, 53-68.
- SCHWARTZ (D.) (1991). «L'explication en épidémiologie», in : *L'explication en sciences sociales* (Chaire Quételet 1987), Louvain-la-Neuve : Ciaco/Artel., 127-140.
- SIMON (P.), GONDONNEAU (J.), MIRONER (L.), DOURLIN-ROLLIER (A.M.) (1972). *Rapport sur le comportement sexuel des Français*. Paris : Julliard et Charron.
- SIMON (W.), GAGNON (J.) (1986). «Sexual scripts : permanence and change», *Archives of Sexual Behavior*, (15) 2 : 97-120.
- SPIRA (A.), BAJOS (N.) et le groupe ACSF (1993). *Les comportements sexuels en France*, Paris : La Documentation Française.
- SPIRA (A.), MESSIAH (A.) (1989). «Les maladies sexuellement transmissibles», *La Recherche*, Numéro spécial sur la sexualité (213), 1086-1099.
- Les transitions démographiques* (1989). *Annales de démographie historique* 1988.
- STODDART (M.) (1989). «Le désir sexuel», *La Recherche*, Numéro spécial sur la sexualité (213), 1060-1073.
- UDRY (J.R.) (1993). «Coitus as demographic behaviour», in : *Biological and demographic determinants of reproduction* (ed. par R. GRAY, H. LERIDON et A. SPIRA), Oxford : Clarendon Press.
- VEYNE (P.) (1984 et 1991). «L'homosexualité à Rome», *L'Histoire*, 63, janv. 1984 (Republié dans *Amour et sexualité en Occident*, Seuil, 1991), 69-77.